8A
4

Bibliothèque des IDÉES

Le Jargon de Villon ou le Gai Savoir de la Coquille

par

PIERRE GUIRAUD

nrf
Éditions Gallimard

9L
3153A

3133

8°2
2H139
(62)

PIERRE GUIRAUD

Le Jargon de Villon
ou
le gai savoir de la Coquille

GALLIMARD

DL = 27 11 1969 - 1 8 8 7 4



Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés pour tous les pays, y compris l'U.R.S.S.
© Éditions Gallimard, 1968.

INTRODUCTION

Les clés des ballades en jargon de Villon

L'œuvre de Villon comporte en appendice six ballades écrites dans un langage secret que les Archives du Procès des Coquillards tenu à Dijon en 1455 nous permettent d'identifier comme le jargon de la Coquille.

Nous ne possédons pas le manuscrit des ballades qui nous sont parvenues avec la première édition des œuvres, imprimée par Levet en 1489.

Dès cette date le sens du jargon était perdu, comme le prouvent les variantes des éditions ultérieures et les émendations successives d'un texte qui, par sa nature même, ne supporte aucune altération et qui, en fait, dans la forme première de l'édition Levet, ne comporte aucune coquille et doit, donc, être scrupuleusement respecté si on ne veut pas en détruire le sens, comme cela est arrivé.

Depuis une centaine d'années des dizaines de chercheurs se sont attaqués à ce texte qu'ils ont accablé de gloses et de corrections sans parvenir à l'élucider.

Finalement, les principaux exégètes de Villon, Champion, Foulet, Thuasne sont d'accord pour y voir une version corrompue dont on doit renoncer à retrouver le sens.

Comme nous le montrerons il s'agit, au contraire, d'un texte très clair — quand on en a la clé.

Les ballades en jargon constituent une œuvre cohérente et unitaire qui pourrait s'intituler : *Les jeux de la Mort, du Hasard et de l'Amour ou les dangers de la Coquille*, ou encore : *Les complaintes du gogo*, car dans le métier, au jeu, en amour, on est toujours « possédé ».

Chaque ballade est dédiée (envoyée) à un type particulier de criminel : les *froarts* ou « crocheteurs », les *rueurs* ou « meurtriers », les *spélicans* ou « entauleurs », les *saupiquets* ou « for-

geurs de fausses clés », les *joncheurs* ou « policiers marrons », les *gaudissarts* ou « blanchisseurs de monnaie ».

Tous ont le même sort : traqués par les sergents, ils sont jetés en prison, soumis à la question et envoyés au gibet.

Les joueurs sont tous des joueurs de cartes, et au jeu tout le monde triche : certains les biseautent, d'autres les marquent d'un semis de petits points, d'autres les morfilent. Et tous tirent leurs cartes d'une poche dissimulée sous le menton.

Chacun triche aussi en amour — ou essaie de tricher. Et il faut dire tout de suite que l'amour ici décrit est pédérastique; ce qui n'a rien d'étonnant entre gens qui passent le plus clair de leur vie en prison ou en bandes courant le grand chemin.

Venons-en à la clé : les trois situations sont superposées; tous les mots ont trois sens et le texte présente trois versions. Nous avons dix-huit ballades dans les six.

C'est un exemple — sans doute unique à ce degré de complexité — du trobar clus. Le texte est un bréviaire du *Gai Savoir* de la Coquille.

Les trois versions donc sont superposées.

Il y a un double code (primaire et secondaire). A la base, le code primaire est celui du jargon des coquillards qui dérive son vocabulaire de la langue commune, par différents procédés qui sont, d'ailleurs, toujours vivants dans les argots et parlers populaires actuels.

Les trois leçons, donc, se recouvrent; mais dans un ordre précis.

Le premier sens est le plus clair et, d'ailleurs, le seul dont quelques vestiges aient surnagé à travers les éditions et commentaires successifs. Les mots y sont pris au plus près de leur sens jargonnesque attesté.

Cette première version A (vol, torture, gibet) recouvre la seconde (jeu, tricherie, lessivage). Enfin la première et la seconde versions combinées cachent la troisième (la tricherie amoureuse) qui constitue le sens secret de l'œuvre.

On trouvera en leur lieu et place la triple traduction des ballades avec une grammaire et un lexique du jargon, ainsi qu'une description du recodage interne. Nous voudrions donner ici une première idée, sommaire, de ce dernier en montrant, sur quelques exemples, les principes de son fonctionnement. Et, tout d'abord, en analysant les noms des dédicataires de nos ballades : *froarts, coquillars (aruans a ruel), spelicans, saupicquez, joncheurs (jonchans en joncherie), gaudissarts.*

Les froarts des gours arques sont en version A des « casseurs ». Le mot n'a rien de mystérieux : *froer* « briser » est de pur fran-

çais du temps et les *arques* « caveaux (voûtés) » sont les maisons dans lesquelles ils pénètrent par effraction.

En version B les *froarts* sont des *pipeurs* qui attirent les oiseaux à la pipée en *frouant*, c'est-à-dire en « imitant le bruit de la chouette avec une feuille de lierre; et les *arques* « caves » sont des « poches » dans lesquelles les joueurs placent des cartes en réserve. *Frouer aux arques* c'est donc « tricher en tirant les cartes d'une poche spéciale ».

En version C les *arques* sont les « trous » ou « anus » et « gosier ». On récupère *frouer* « briser » de la version A. Le *froart*, en effet, est un « casseur d'arques » (sodomite) en même temps qu'un fellateur qui « pipe » l'adversaire pour le désarmer.

La ballade II s'adresse aux *Coquillars (en) aruans a ruel.*

Nous savons que les *Coquillards* étaient une bande de malfaiteurs dont faisait partie Régnier de Montigny, ami de Villon et expressément nommé dans la ballade II. Y est aussi nommé Colin de Cayeux, autre intime et complice du poète, qui faisait très vraisemblablement partie de la *Coquille* comme l'indique son surnom l'*Escailler* « l'écailleur ». Quant à Villon, les ballades laissent peu de doute sur son appartenance à la bande.

Le problème reste posé de l'étymologie de *coquillards* en tant que membres de la *Coquille*, et qui étaient sans doute des *coquins* « vils mendiants » (1452) et « bons à rien ».

Quant aux *coquillars* dédicataires de la ballade III, il s'agit de gens qui doivent se méfier (se garder) *en aruans a ruel.*

Aruer est un dérivé jargonnesque de *rue* « voie » et *aruer* est le calque d'*avoier* « se mettre en route » (XII^{e}-XIII^{e} s.) *aller à ruel*, de la *Belle leçon aux enfans perduz* (*Testament*, v. 1668-1691) dont le sujet est précisément celui de la ballade II (en version A) et où nous retrouvons *Colin de Cayeux* qui dans les deux cas a été pendu faute d'avoir été gracié en appel.

On a reconnu dans *aller à Ruel* un calembour populaire pour *ruer* comme *aller à Niort* « nier », *aller en Suède* « suer », etc.

Ceci nous ramène à *ruer* dont le sens est « jeter à bas par un coup assené ». Et rapprochant le mot d'une glose du procès de Dijon : *envoyeurs* ou *bazisseurs* « qui assassinaient » on a très justement conclu que *aller à Ruel* signifie « assassiner ». Relevons, en passant, que la glose éclaire l'étymologie du second argotisme *bazir* qui s'interprète alors comme « jeter à bas ».

Ceci dit, il semble que le *ruel* était moins un « assassinat » qu'un *revel* « rebellion, résistance, violence » (XII^{e}-XIII^{e} s.) dont le dictionnaire nous fournit une forme lorraine *ruel* (Metz 1434); hypothèse soutenue par le caractère picardo-wallon du jargon coquillard, tout particulièrement dans cette deuxième ballade. *Aller a ruel* c'est donc « s'engager dans une échauffou-

rée », « faire de la résistance » à l'occasion de quoi « on *rue* son adversaire en lui assenant des coups qui le jettent en bas ». C'est très exactement la situation où s'est trouvé Villon à deux reprises; chaque fois appréhendé et condamné, puis amnistié à la suite d'un appel heureux. C'est le sujet de la ballade II (version A) où les *Coquillars qui vont a ruel* sont mis en garde contre les dangers d'y laisser leur peau faute d'avoir gagné leur appel comme cela est arrivé à Colin de Cayeux et à Régnier de Montigny. Situation qui correspond exactement à ce que nous savons de ces personnages par les Archives de police.

Et ceci nous ramène aux *Coquillards* qui sont plus bas désignés sous le nom de *gailleurs*.

Les *Coquillards* (ici en cause) sont des coqs, mot spécifiquement wallon au xv^e^ siècle, en face du français *jal*, *gal*. Or *jalir* (et *galir* en picardo-wallon) et ultérieurement *jaillir* signifie « lancer, jeter, faire sauter. » Un *coquillard* ou *gal*, par synonymie, est un homme qui *gale* « saillit la poule » et par analogie homonymique qui *galit* « lance, jette, fait sauter » et donc *rue;* c'est pour la même raison un *gailleur* d'après *gaillir*, forme secondaire de *galir*. *Ruer* = *gaillir*, *galir* « jeter à bas », et *galir*, *galer* « saillir la poule » est synonyme de *cauquier*, *coquer* « couvrir la femelle (du coq) » en ancien picard.

Il en résulte que le *coquillard* ou *gailleur* est un homme qui *rue* « jette à bas son adversaire d'un coup bien assené » et ceci au cours d'un *ruel* « bagarre » (latin *rebellare*); sens secondaire que nous retrouvons aussi dans *coq*, animal « vantard, prétentieux et querelleur ».

Tel est donc, en version A, notre *Coquillard qui arue à ruel.*

En B, le code donne le sens de « jouer », « abattre une carte ou une combinaison de cartes » à tous les mots signifiant « frapper » (*frapper*, *bouter*, *hurter*, *ruer*, etc.). Une combinaison de cartes reste toujours un *coup* et on continue à *taper le carton*, *à cogner les brèmes*, etc.

Mais le *ruage* est un « coup » particulier; le mot se croise ici avec la forme wallonne *rohi* « cracher en toussant ».

C'est ce que font les *rueurs* qui abattent leur carte en la tirant d'une poche placée sous leur menton; c'est pourquoi on les appelle aussi des « pélicans » (ballade III).

En version C les « *rueurs* » « jettent à bas, renversent » le pénis (sens A). D'autre part, en code C tous les mots qui signifient *frapper*, *donner (et tirer) un coup* ont le sens de « éjaculer » ou « faire éjaculer ». Les *rueurs* font tomber le pénis (sens A) en le faisant éjaculer (sens C), mais en *ruant* « jetant par terre l'éjaculation » (sens A et B).

Les *spelicans* de la ballade III sont en A des *espelucants*

d'après *espeluquer* (forme méridionale *d'éplucher*) au sens de « plumer » et « becqueter ». Ils « plument les pigeons » qu'ils attirent dans les tavernes.

En B ce sont des *pélicans* qui tirent les cartes de leur « jabot » où ils les ont placées en réserve.

En C, ce sont des *pélicans*, munis d'un long grand bec et d'un long gosier (sens B), mais dont ils ne se servent pas, car ils se contentent *d'espeluquer* (sens A) en « becquetant », en « travaillant du bout du bec »; la première ballade précise qu'ils *pictonnent*, qu'ils *lèvent au bec.*

Le mot est particulièrement typique puisqu'il recroise, non seulement les sens, mais les formes *espelucans* + *pélicans* = *spelicans.*

Les *saupicquez* d'après les dictionnaires du temps sont des « gens éveillés ».

En A, nos *saupicquez* lèvent les empreintes des serrures en y appliquant un morceau de plomb. Ce sont donc des *piqueurs de sceaux.*

En B, il s'agit de tricheurs qui marquent leurs cartes, la ballade I précise qu'ils les *pictonnent sus les champs* « les marquent de petits points sur la surface (du dos); ce sont donc des *saupiqueurs* d'après *saupiquer* « saupoudrer ».

En C, les *saupciquez* sont des sodomites; comme en A ils *piquent les sceaux*, mais ici pour *sceller* au sens de « boucher », « fixer une fiche ». Il n'est pas, d'autre part, impossible d'assimiler le « saupoudrage » au « pictonnage » et de récupérer ainsi le sens B.

Les *joncheurs* sont des sergents qui travaillent de connivence avec la Coquille.

Joncher en effet signifie « tromper ». Un *joncheur* disent les dictionnaires est un « cabuseur de gens »; et plusieurs textes nous décrivent des *joncheries* qui consistent à attirer des niais dans les tavernes pour les dépouiller.

Mais les *joncs* sont aussi « la paille des cachots », les « cachots » (en version B); les *joncheurs* sont donc des « sergents » en même temps que des « cabuseurs de gens ».

On les retrouve dans le *Testament* au bloc compact (v. 1070-1117) des légataires *Jehan Raguier*, *Michault du Four*, *Denis Richier* et *Jehan Vallette*, *Perrenet Marchand*, *Cholet*, *Jehan le lou*, qui sont tous des hommes de police en accointance avec la pègre. On comprend alors pourquoi on conseille à Cholet de changer ses outils de tonnelier contre « une espée lyonnaise » et de « retenir le hutinet ». Le *hutinet* est un « maillet de tonnelier » certes, comme le veulent les commentateurs, mais c'est aussi le « bruit, la querelle, la dispute » que « retient » le sergent.

Quand on sait que Cholet finira dans la police d'où il sera d'ailleurs chassé, on comprend que ce doit être un indicateur que Villon renvoie à son vrai métier.

En version B, les *joncheurs* sont des joueurs qui jouent contre leurs propres partenaires ou complices.

En C, les *joncheurs* sont des clients des « paillères » ou bourdeaulx (sens A); ils s'y accouplent (sens B) et ils *jonchent*, ils travaillent du *jonc* (verge), *jonchent* « répandent par terre » la semence de leur partenaire.

Les *contres de la gaudisserie* sont des *gaudissards* c'est-à-dire des « railleurs, mauvais plaisants » et « trompeurs ». Mais en jargon *duper* se dit (entre autres) *blanchir;* un *blanc* c'est une dupe (jargon coquillard) et échapper à la justice c'est la *blanchir (idem)*. Les *gaudissards* sont donc des « blanchisseurs ».

En A, ils *blanchissent* la monnaie par toute une série de déceptions : vol au *rendez-moi* qui consiste à réclamer de l'argent (blanc) en retour d'une pièce de billon, *blanchiment* des monnaies de bronze recouvertes d'une solution mercurielle, nettoyage *(blanchiment)* des bourses, rognage *(blanchiment)* des écus.

En B, les « blanchisseurs » « rabotent le fil » i.e. « morfilent ou biseautent » certaines cartes qu'ils pourront ainsi repérer.

En C, ils *gaudissent* « jouissent », tout en « blanchissant » (nettoyant) leur partenaire, en même temps, ils « blanchissent » leurs chancres et leurs blennorragies, qu'ils ont attrapés en « blanchissant ».

Certaines de ces conjectures pourront paraître un peu hasardées; mais on demande au lecteur de croire qu'elles sont fondées sur l'ensemble du texte qui forme une structure close et très cohérente dans laquelle tous les mots sont intégrés par un code très strict et un vaste réseau de synonymes et d'équivalences.

Faute de ce texte, nous donnerons quelques exemples qui feront comprendre la subtilité et la simplicité à la fois de ce code.

Commençons par nos *gaudissarts*, auxquels il est dit :

Contres de la gaudisserie
Entervez tousjours blanc pour bis
Et frappes en la hurterie
Sur les beaulx sires bas assis

Le texte est à première vue très simple et se laisse traduire :

Compagnons du « blanchissage »
Changez toujours le billon en argent
Et frappez dans l'outil de frappe
Sur les beaux seigneurs couchés à plat.

Il s'agit donc d'altérer l'alliage de l'argent en y introduisant du billon et de frapper de nouvelles pièces; les seigneurs couchés à plat désignant les effigies du prince sur le flan posé à plat dans le coin (hurterie).

Il est donc conseillé de frapper de la fausse monnaie. Or les « blanchisseurs » ne sont pas des faux-monnayeurs, il leur est au contraire recommandé, tout au long du texte, de s'abstenir de la frappe des fausses monnaies qui est un crime trop dangereux pour lequel ils risquent d'être bouillis vifs; ils doivent se contenter d'anodins « blanchiments ».

Il y a là une contradiction, mais qui est résolue par le texte même :

entervez tousjours blanc pour bis

« comprenez toujours blanc pour noir »

Ainsi le lecteur doit comprendre le contraire de ce qui lui est dit : « Il ne doit pas changer le billon en argent, ni frapper de la fausse monnaie. » Mais alors que doit-il faire? Là encore la réponse est dans le texte :

Demandez de l'argent pour du billon
Et faites main basse dans la dispute (qui s'ensuit)
Sur les beaux écus au fond des bourses.

Ce qu'on nous décrit ici c'est une variante bien connue, et toujours pratiquée, du vol au *rendez-moi :* le voleur paie avec une pièce de billon et réclame sa monnaie sur une pièce d'argent qu'il prétend avoir donnée et qu'il se charge de reconnaître car elle est, dit-il, marquée; une telle pièce a, en effet, été précédemment donnée en paiement par un complice; en outre, ici, pendant que le marchand fouille dans sa bourse pour chercher la pièce, le voleur en profite pour escamoter quelques écus.

Ainsi le texte comporte trois versions superposées :

A. Frappez de la fausse-monnaie; B. Mais non en réalité ne le faites pas; C. A la place faites du *rendez-moi.*

Et ceci, pour la seule version A sans préjudice des sens B et C.

On a un autre type de codage dans le refrain de la ballade V.

Eschec qu'acollez ne soies
Par la poe du marieux

Ce qui donne en A : Évitez d'être accouplés (au gibet) par la *patte* du bourreau (ou *marieur*).

En B : Évitez d'être appareillés (à la table de jeu) par la

taille ou donne du « marieur » qui « marie » les joueurs en déterminant leur place et leur partenaire.

En C la situation se complique; le *marieux* est le « laboureur » d'après *marrer* « labourer avec une marre ». *Être accolés* signifie être « accouplés » (sens B) et en même temps « *encollés* » (par la blennorragie).

Ce qui nous amène au terme clé : *poe.*

En A *poe* signifie « patte », en B *poe* est le déverbal jargonnesque de *poer* « tailler, couper ».

En code C *couper* signifie « éjaculer » et la *poe* est donc l'« éjaculation » (sens B en code C). Mais en C *poe* est le déverbal jargonnesque de *puer, poer.* Il s'agit donc d'une *puanteur,* d'une *puée* « amas puant ». *Poe* (B) + Poe (C) donnent donc « éjaculation puante » (blennorragique).

On lira donc :

Évitez de coïter (B) et d'être englué (C) par l'éjaculation pourrie (B et C) du laboureur (de nature).

Mais le sens n'est pas épuisé. Car on récupère A où *poe* « patte » postule *poer* « manier » et un déverbal *poe* « masturbation ». Il y a donc un second sens : on évitera la maladie *par la poe du marieux* « par la masturbation ». Le vers précise à la fois le mal et le remède : Évitez d'être englués *par la poe* (B et C) et cela *par la poe* (A).

Et ce n'est pas fini. En effet, tout le texte est réversible et toute la série des conseils est double : il faut éviter et le coït actif et le coït passif, tout aussi dangereux l'un que l'autre; c'est pourquoi *par la poe du marieux,* s'interprète comme la poe de votre marieux et de celui de votre partenaire.

Finalement on traduira :

Évitez le coït et actif et passif afin de ne pas être englué devant et derrière
Par l'éjaculation pourrie du laboureur et masturbez-vous ainsi que votre partenaire.

On excusera ces exemples, mais il est difficile d'en choisir d'autres, car c'est au niveau de la troisième version qu'on trouve cette pléthore et cette complexité du sens.

Une remarque s'impose ici, c'est que tous les vers du poème ont ainsi deux sens parallèles et complémentaires (en version C). Or cette particularité est signalée dans le nom même des dédicataires : les *joncheurs* qui travaillent en *joncho* « couple »; ainsi tous les vers s'avancent en couple.

De même dans la ballade VI les gaudissards parlent à double entente. Or le refrain est lui-même à double entrée. Le voici :

Car le bizac avoir advis
Fait au beroars faire la moe

Car le vent du nord avoir en face
Fait aux sires faire la grimace.

Mais la syntaxe est reversible et on peut traduire :

Faire la moe fait aux gogos
Avoir le vent du nord en face.

Mais *faire la moe* signifie en code A « fabriquer de la fausse monnaie » et on traduit donc :

Fabriquer de la fausse monnaie fait aux gogos
Avoir le vent du nord au visage (être pendu)
Et avoir le vent du nord au visage
Fait aux gogos faire la grimace.

On voit que les deux sens sont complémentaires et s'ajoutent.

Il peut arriver que les deux sens au lieu de s'ajouter se contredisent et on obtient alors un conseil burlesque et ironique.

Ainsi on dira :

Querez couplaus pour ramboureux

où *ramboureux* désigne le « bourreau » et *couplaus* le « sommet de la colline » dans l'expression connue « *gagner le haut* » s'enfuir.

On traduira donc « Enfuyez-vous pour [à cause, de crainte] du bourreau ». Mais un *couplau* est aussi un « lien, un collier de trait ». Et on obtient la traduction « allez chercher une corde pour le bourreau ».

C'est là un type de calembours ironiques qui émergent à la surface du texte et qui sont très fréquents.

On dira de même :

Plantes aux hurmes voz picons
De paour des bisans si tres durs

Dans lequel on a *hurme* « poche »; *picons* « crochets d'effraction »; *bisans* « coins de la question des brodequins ».

Qui se traduit :

Rangez vos crochets
De peur des coins des brodequins

Mais *hurme* « forme » désigne aussi dans d'autres contextes les « brodequins » et en prenant *picons* au sens de « piquets, échalas », c'est-à-dire « jambes », on obtient :

> Glissez vos jambes dans les brodequins
> Pour vous protéger contre les coins.

Autre exemple de ces antiphrases burlesques :

> *chanter leur trois sans point songer*
> *qu'en astes ne soies en surie*
> *blanchir vos cuirs et essurgez*

Menez-les en bateau sans essayer
— afin de ne pas être rapidement sur le séchoir (le gibet) —
De vous blanchir (de vous disculper).

Mais le « blanchiment » des cuirs est une opération technique à la suite de laquelle les peaux sont mises à sécher tendues sur des broches.

En équivoquant sur le sens de la conjonction que (afin de ne pas / en sorte que) on obtient la traduction : « n'essayez pas de blanchir vos peaux, car vous les retrouveriez sur les broches du séchoir » — autrement dit « n'essayez pas de vous disculper, c'est le meilleur moyen d'être pendu ».

Souvent le texte est caché sous un franc calembour : *entervez tousjours blanc pour bis* (dont on a déjà vu la richesse de sens) se lira, encore : « con prenez toujours blanc pour baiser », qui joue à l'infini sur tous les sens de *blanc* « blanc, chenu, blond, propre, sain, naïf, etc.

Ces termes polysémiques semblent être une des particularités du texte. J'entends polysémiques au niveau d'une seule version, car, en tout état de cause, tous les mots ont toujours trois sens; mais ils peuvent aussi combiner plusieurs sens dans un même contexte.

Ainsi aux *froarts* « casseurs » de la ballade I et de la ballade IV, il est conseillé dans les deux cas de *se garder des coffres massis*, « coffres massifs » dans lesquels on a vu très justement les « cachots », mais le contexte par ailleurs postule que nos « casseurs » doivent abandonner le travail et par conséquent, « se méfier des coffres massifs ». Or, les deux sens se complètent exactement; le seul moyen, en effet, d'éviter les *coffres massifs* de la prison est de s'abstenir de fracturer les *coffres massifs* « chambres fortes ».

Les contextes de ce type sont si nombreux et chaque fois si cohérents, qu'ils ne sauraient être le fruit d'un hasard.

Prenons à titre d'exemple le premier vers de la première ballade :

Aparouart la grant mathegaudie

La *mathegaudie* désigne la « pendaison », conçue comme une cérémonie, un « mariage », fête de la confrérie qui épouse le gibet.

Mais *aparouart* est très ambigu. On pourrait traduire :

— *pour le parage* ou toilette des *peaux* (des pendus) parées pour la cérémonie ;

— *en parade*, « publiquement et avec ostentation » ;

— *à l'apparition* (du soleil), « à l'aube » *parouart* étant ici un dérivé du verbe *paroir* et non plus *parer ;*

— enfin *à Paris.*

On comprend les incertitudes et les vacillations des commentateurs devant cette richesse du sens ; mais tous ces sens conviennent parfaitement à la situation ; ils se superposent et se complètent.

La *mathegaudie* a pour objet l'accrochage des peaux des condamnés sur le séchoir ; c'est une cérémonie publique ; elle a lieu à l'aube, et à Paris. On pourrait traduire : A Paris, à l'aube en grande pompe, pour la pendaison... c'est la Grande Fête de la Confrérie (des Coquillards).

Le problème, qui est historique et philologique, consiste à établir les sens possibles compte tenu de la nature des faits et de l'état de la langue au milieu du XV^e^ siècle (cf. p. 258).

Ceci dit, tout postule que chaque fois que plusieurs sens sont possibles, cette polysémie a été voulue et exploitée par l'auteur.

Un dernier exemple montrera la variété et la subtilité du codage.

Dans la ballade II le poète s'adressant aux *Coquillars en aruans a ruel* leur dit :

men ys vous chante que gardes
que ny laissez et corps et pel

La forme critique est *men ys* qu'on traduit facilement dans les trois versions *moi, je* (A), *mon jeu* (B), *mon pénis* (C).

Mais pourquoi la forme picarde du possessif *mon?* Il doit certainement y avoir une raison dans ce texte où rien n'est gratuit. Et le plus curieux est que dans le passage correspondant du *Testament* (v. 1669) où Villon s'adresse aux *enfans perduz* et particulièrement à Colin de Cayeux, il écrit : *la plus belle rose de vo chappeau* où *vo* est la forme picarde de votre?

C'est autant dire : *men ys* « moi, Picard », *vo chappeau* « votre chapeau, à vous Picards »? Quel rapport y avait-il entre la bande et la Picardie? Parmi les six dédicataires des ballades Villon revendique son appartenance aux saupiquets(IV) qu'il appelle *mes frères* et tout le texte est une allusion fort claire au vol du Collège de Navarre, au « cassage » de coffres dans les églises et à la délation d'un complice (Guy Tabarie). Or les *saupicquez* sont des *saupiqueurs* et des *sceaux piqueurs*. Leur spécialité est le *piquage* sous ses trois formes (A, B, C) c'est pourquoi ils peuvent être considérés comme des *piquards* et par calembour des *Picards;* c'est ce qu'exprime *men ys* « moi Picard » (A), « mon jeu de Picard » (B) et ajoutons qu'en C les *Picards* pourraient être des membres de la secte des *Picards*, hérétiques vaudois, couramment accusés du péché de sodomie.

Mais il est possible, aussi, que la relation entre la bande et la Picardie soit beaucoup plus directe. Colin de Cayeux devait être picard comme semble l'indiquer son nom; Nicolas, autre complice de l'affaire du Collège de Navarre est bien picard lui. Peut-être, aussi la *Coquille* est-elle une bande d'origine picarde, comme semble l'indiquer son nom et la grande quantité de formes picardo-wallonnes de son jargon (voir p. 281 le jargon de la Coquille).

Mais une autre explication se présente ici. Tous les mots de la ballade II sont picards, wallons ou lorrains. Et si certains sont de la langue commune, la plupart sont d'origine nord-orientale. Tous les mots clés du texte en tout cas : *coq*, *ruer*, *roher*, *chanter* « incliner », *corps* « tuyau de pompe », etc.

Men ys apparaît alors comme un signal de codage et avertit le lecteur qu'il doit interpréter les mots dans leur sens picard.

De même dans la ballade des *joncheurs* (V), l'étymologie du mot *joncho* « couple » signale que le poème est double et que chaque vers doit être lu deux fois en deux sens qui sont coordonnés.

De même, dans la ballade des « sceaux piqueurs » (IV), le poète a mis son sceau; dans la mesure où le « sceaux piquage » était sa spécialité et où il relate un événement très précis de son existence; mais aussi sous la forme d'un message secret.

En effet, *sau(t)piquer* signifie « sauter » et, dans plusieurs provinces « jouer à saute-mouton » ou à des jeux analogues. Si donc, il y a un message secret, il doit se lire en sautant un mot tous les deux mots (cf p. 102).

Chaque ballade comporte ainsi son message secret :

I. Aux *froarts* « briseurs » une suite de « mots brisés ».

II. Aux *Coquillars* « Picards? » des mots qui doivent être entendus dans leur sens picard.

III. Aux *longs sires* « un poème écrit en vers hétérométriques » qu'on peut lire en ne conservant que les vers longs.

IV. Aux *saupicquez* « qui jouent à saute-mouton » un texte qu'on peut lire en sautant un mot sur deux.

V. Aux *joncheurs* qui « travaillent en couple » un poème à deux sens, complémentaires et réversibles.

VI. Aux *gaudissarts* qui sont des « railleurs » des conseils qu'il faut prendre à contre-pied de ce qu'ils disent.

Mais concluons sur ce codage dont on a vu les clés les plus caractéristiques : on a toujours trois sens parallèles et, la plupart du temps, chacun de ces trois sens (en particulier le troisième) présente deux ou trois couches sémantiques, tantôt fondues en une seule acception, tantôt décomposées en significations coordonnées. Enfin, sur ce strat s'accrochent, çà et là, des jeux de mots, des calembours marginaux. Ce sont parfois sept ou huit significations qui sont superposées sur un même vers.

Et tous ces sens sont parfaitement intégrés.

C'est une œuvre d'une prodigieuse complexité marquée au sceau de son époque et de son auteur. On peut se demander s'il en existe d'autre exemple dans le trobar clus ou la Grande Rhétorique. Il est douteux qu'aucune puisse atteindre cette virtuosité et cette maîtrise du langage.

On comprend que les traducteurs aient été mystifiés par ce protéisme du sens qui plonge, émerge, disparaît à nouveau à travers mille reflets. Mais — très curieusement — une fois en possession de la clé, la traduction devient relativement facile et la complexité même du texte est le guide le plus sûr de son décodage.

Aussi les ballades en jargon apparaîtront-elles peut-être comme la partie la plus claire de l'œuvre de Villon qui comporte tant de passages hermétiques.

Entendons-nous. Que le lecteur ne pense pas qu'on lui donne la présente traduction comme assurée. Sur bien des points de détail le texte reste encore ambigu et soulève bien des objections. Mais nous pouvons être à peu près certains que nous en connaissons le sujet et le sens général; ce qui est loin d'être le cas de la plupart des passages du *Testament.* Aussi n'est-il pas impossible qu'elles en éclairent bien des recoins obscurs.

J'entends qu'elles en éclaireront le *sens* immédiat et naïf. Quant au *sen*, aux intentions de l'œuvre, à sa portée morale, à sa signification poétique, le problème demeure entier.

Les données linguistiques

Telle est la clé des ballades en jargon.

Et, ici, le lecteur est en droit de se poser une double question : comment le présent auteur aurait-il pu résoudre un problème qui depuis bientôt cinq siècles mystifie les philologues et que les plus savants et les plus compétents ont renoncé à poser? Cette belle construction n'est-elle pas le fruit d'une cervelle ingénieuse et d'une imagination obsédée?

A celui qui serait tenté — comme je le suis moi-même — d'adopter cette interprétation, je demande de prendre un texte quelconque et d'essayer d'en tirer trois versions parallèles, complémentaires et cohérentes, tant au point de vue du sens que de celui des formes et de leur étymologie.

Il est facile de sortir trois ou quatre versions d'un mot ou d'une phrase, mais il est inimaginable qu'une suite de mille mots puisse présenter trois sens superposés; pas plus que sur une plage la mer n'aurait pu laisser trois lignes parallèles de galets respectivement blancs, noirs et rouges. S'ils sont là c'est que quelqu'un les y a mis.

Cela ne signifie pas, certes, que tous les problèmes sont résolus; bien des ambiguïtés demeurent encore et notre traduction reste discutable sur de nombreux points de détail; mais je ne pense pas que, dans l'ensemble, elle puisse être remise en cause.

Mais comment se fait-il alors que la vérité ne soit pas apparue aux plus subtils et plus savants exégètes de Villon? Comment certains d'entre eux ont-ils pu passer toute leur vie sur ces textes alors que nous les avons décodés en quelques semaines? Je cite ce fait non par vanité (ou peut-être), mais parce qu'il illustre d'une façon exemplaire les possibilités de la linguistique moderne.

L'échec de nos prédécesseurs, en effet, tient à deux causes : d'une part, ils n'avaient pas l'appareil lexicographique que nous possédons aujourd'hui, d'autre part, ils étaient prisonniers d'une philologie, éprouvée certes et rigoureuse, mais dont la logique était étrangère à celle de ces textes hors du commun.

Aujourd'hui, nous possédons l'immense corpus lexical constitué par les vingt volumes du *Französiches Etymologisches Wörterbuch*[1] (Dictionnaire étymologique du français) de W. von Wartburg, qui nous permet d'identifier, de dater et de localiser pratiquement tous les mots de la langue. C'est notre principale source et qui nous met en mesure, par exemple, de décider que *rower* « demander » est un mot wallon, vivant au XV^e^ siècle. Aujourd'hui, enfin, nous commençons à entrevoir des principes d'analyse nouveaux avec la possibilité d'appliquer à l'étymologie les postulats et les méthodes de la linguistique structurale. J'ai moi-même défini les principes de cette méthode dans un récent ouvrage sur les *Structures étymologiques du lexique français* (Larousse 1967) et j'ai, précisément, entrepris l'étude des ballades en jargon comme un test destiné à mettre à l'épreuve l'efficacité et les possibilités de la méthode.

Mais ici, il n'est peut-être pas inutile de faire succinctement l'historique de la critique du texte pour examiner les postulats de nos prédécesseurs et montrer les impasses dans lesquelles ils se sont enfermés.

Nous ne possédons pas de manuscrit des ballades en jargon dont le texte le plus ancien est celui de l'édition Pierre Levet de 1489. Par la suite, on les retrouve dans une vingtaine d'éditions qui se succèdent au cours du premier tiers du XVI^e^ siècle jusqu'à celle de Clément Marot (1533).

De ces textes il ressort :

— que la versification est boiteuse, tant du point de vue des rimes que de celui de la mesure;

— que l'orthographe et la syntaxe sont incohérentes;

— qu'elles présentent de nombreuses formes lexicales étrangères au français;

— que les différentes éditions comportent d'innombrables variantes.

De cette situation, on a conclu qu'il s'agissait d'un texte jargonnesque, d'origine populaire, transmis par voie orale à des copistes, puis des imprimeurs qui ne le comprenaient pas et recopiaient approximativement ce qu'ils croyaient entendre.

A partir de là les attitudes divergent. Pour les uns, le texte est corrompu sans recours et on doit l'abandonner; c'est le

1. Nous désignerons désormais cet ouvrage par le sigle : *F.E.W.*

point de vue des éditeurs modernes de Villon tels que Champion, Foulet, Thuasne. Pour les autres, il doit être reconstitué; point de vue des décrypteurs de Vitu à Ziwès.

A ces postulats on peut objecter : premièrement, que l'hypothèse de la corruption du vers en raison de son origine populaire ou de sa transmission orale est inacceptable et contraire à tout ce que nous savons de la poésie populaire. Le texte, quelle que soit son origine, pouvait être correctement mesuré et il est peu probable qu'il ait pu se déformer par tradition orale; la fonction du vers, au contraire, est d'assurer cette transmission et depuis des siècles on chante *Il pleut bergère* ou *Arm, stram, gram* sans y changer une syllabe.

Quant aux variantes, l'hypothèse de coquilles ou d'incertitudes dues à des éditeurs peu soigneux est aussi contredite par les faits.

Des émendations qui substituent *rinage* à *euaige* ou *bicherie* à *paillardie*, etc., ne peuvent être que conscientes et raisonnées. Elles sont donc pertinentes, alors même qu'elles seraient erronées.

Ici il faut ouvrir une parenthèse. Aujourd'hui, après avoir retrouvé la clé de ce texte à triple version, on se rend compte que ces variantes sont fautives et que seule l'édition originale est correcte. Il est clair que les éditeurs ignoraient la nature du texte.

Ceci dit, leurs variantes gardent une valeur; car si on admet qu'elles sont logiques et raisonnables on doit se demander à quelles raisons elles répondent.

D'une étude de ces variantes — au nombre de plusieurs milliers — on peut conclure que les éditeurs (au moins les plus anciens) avaient la clé de la première lecture mais sans se rendre compte de l'existence des deux versions sous-jacentes. C'est cette première lecture qu'ils essaient d'émender. Il semble, même, qu'il y ait eu chez certains un désir de rajeunir le texte; d'en mettre le jargon au goût du jour.

Il en résulte que ces variantes — tout en devant être refusées — sont du plus grand intérêt pour le décodage de la première version et, par voie de conséquence, pour celui des autres. Elles apparaissent en effet comme des synonymes de la leçon primitive qu'elles éclairent.

Ainsi la substitution de *pisans* à *bisans* suggère que ces *bisans* étaient des instruments servant à *piser* « écraser », « broyer » et, par conséquent des *biseaux* ou « coins » utilisés dans la question des brodequins; hypothèse qui s'avère conforme au contexte.

De même, la substitution de *zuaige* à *evaige* pour désigner

la « pendaison » montre que *zuaige* est une forme du dialectal *suer* « mettre à sécher », le gibet étant un séchoir. Et cette image postule qu'*evaige* est un dérivé de *eve* « eau » au sens de « exposition à l'eau », « lessivage ». Ainsi chacun des mots désigne l'un des deux grands thèmes complémentaires de la pendaison; le pendu étant tour à tour « séché par le soleil » et « lavé par la pluie ».

Une autre forme de variantes consiste à substituer des mots connus et bien attestés à des formes rares et inconnues. Ainsi *rebiguer* devient *rebigner*, *pictonner* est changé en *piétonner* et *lever au bec* en *luer au bec*, etc. Toutes ces émendations déforment le sens, affaiblissent le style et, dans tous les cas, recouvrent à jamais les leçons sous-jacentes.

C'est ainsi qu'il peut paraître très logique d'émender : *pictonner au large sus les champs* en *piétonner au large*, étant donné qu'il n'y a aucune trace d'un verbe *pictonner* en français et que le contexte indique qu'il s'agit de gens qui « s'enfuient », « prennent le large ». Aussi, est-ce là une leçon désormais unanime et qui n'a jamais été remise en cause par aucun éditeur : pourrait-il y avoir coquille plus flagrante?

Certes, *piétonner* est intéressant dans la mesure où il nous donne le sens de *pictonner* « s'enfuir »; en même temps, il met en évidence la fausse logique des restaurateurs.

On substitue une forme existante à une forme inconnue en méconnaissant cette règle essentielle que les mots de jargon sont des dérivés du français; refaits à partir du français. La « logique », ici, postule donc non pas un mot connu, mais une forme non attestée; non attestée directement, mais dont il est facile de retrouver l'origine en partant des règles de formation propre au jargon.

Or, la principale de ces règles (toujours vivante) est la suffixation parasitaire; ce qui suggère de voir dans *pictonner* un dérivé jargonnesque de *piquer (piquer > piqu(e)ter > pictonner)*; et *piquer* nous amène à l'ancienne expression *piquer le grand chemin* « s'enfuir en courant », *piquer des deux* « partir au galop ».

Pictonner est donc bien le terme exact; bien plus pittoresque que le banal *piétonner* mais qui a surtout l'irremplaçable avantage de respecter les versions sous-jacentes; car les tricheurs qui marquent les cartes de petits points destinés à les reconnaître, les *pictonnent* et ne sauraient en aucun cas les *piétonner*.

Mais aucun éditeur, ni commentateur, n'a su résister à « l'évidence » et à la « logique » de ces « coquilles ».

Il y a pourtant une règle en matière d'édition qui est de prendre (en l'absence de quelque raison fondée) la dernière

édition du vivant de l'auteur ou, en cas d'éditions posthumes, la plus ancienne; en l'occurrence l'édition Pierre Levet de 1489.

Et il y a une autre règle, en cas de variantes (et toujours en l'absence de quelque raison fondée), qui est d'adopter « la leçon la plus difficile ». C'est pourquoi, s'il peut être intéressant d'utiliser les variantes pour comprendre la leçon originale, rien ne nous permet d'émender cette leçon. C'est donc sur l'édition Levet, elle seule et scrupuleusement respectée dans toutes ses anomalies apparentes, qu'on a dès le départ pris le parti de poser le problème. Et il s'est avéré, par la suite, que le moindre écart du texte original le rendait à jamais incompréhensible.

Mais la critique traditionnelle s'est heurtée à un autre écueil fondamental qui était dans son approche et sa méthode d'analyse. Elle s'est, en effet, efforcée de traduire le texte en le prenant mot à mot et phrase par phrase, trouvant ainsi pour chaque phrase (comme on s'en rend compte désormais) plusieurs sens, bientôt complètement enchevêtrés.

L'étude structurale du lexique et du style d'un certain nombre de poètes modernes me suggérait, en revanche, que toute œuvre constitue un *code;* et, qu'à ce titre, elle devait être déchiffrée d'abord, non au niveau du texte mais à celui du *système* qui l'a engendré. Ce point de vue, que je crois général, devait se révéler particulièrement fécond dans l'étude d'un texte jargonnesque et plus encore dans celle d'une œuvre qui repose sur un code artificiel.

Lorsque, par exemple, nous interprétons *bout* comme « coup de cartes », « combinaison de cartes », c'est moins en raison du contexte que du fait que tous les mots qui signifient « frapper », « donner un coup » désignent dans le texte l'action de « jouer aux cartes ».

Qu'à cette règle sémantique correspond une règle morphologique qui permet de tirer des substantifs par dérivation régressive (comme on tire *chant* de *chanter*).

Qu'il existe en moyen français un verbe *bouter* « frapper », verbe qui, entre autres dialectes, est relevé en Wallonie et en Lorraine, régions auxquelles notre texte emprunte une grande partie de son vocabulaire.

Le problème ne consiste donc pas à chercher dans le contexte un sens convenant à *bout* (on est vite perdu), mais à replacer le mot dans un système défini par un corps de règles propre au texte et qui correspond, par ailleurs, aux données externes de la chronologie et de l'histoire. Le sens contextuel vient après; et il vient quasi automatiquement, si le système a été correctement reconstruit.

Ceci est l'objet de notre étude.

Avant de l'aborder il est bon de donner ici une idée des principales règles de ce code.

Il est à la fois morphologique et sémantique.

1° La dérivation morphologique consiste à tirer une forme (jargonnesque) d'une forme existant dans la langue commune; et cela à partir d'un certain nombre de modèles de dérivation :

a) La suffixation et la substitution de suffixe. Les suffixes les plus employés étant *-is*, *-erie*, *-eux*, *-ouart*.

Ainsi *arer* « labourer » donne *arerie* « labourage », *plombée* « massue de plomb » donne *plumbis*, *parage* devient *parouart*, etc.

b) La dérivation régressive consiste à tirer un substantif ou un adjectif d'un dérivé existant sur le modèle *chant* (substantif dérivé de *chanter*) ou *gonfle* (adjectif dérivé de *gonfler*). Ce procédé prend une très grande extension dans notre jargon : où *poe* est le déverbal de *poer* « tailler », *les* celui de *leser* « faire tort »; où *emple*, *griffe* sont des adjectifs tirés de *emplir*, *griffer*, etc.

c) La dérivation grammaticale consiste en un changement de conjugaison ou de genre. Ainsi *brouer*, représente *brouir* et *assiegir*, *assiéger : gaing*, *gard* sont des formes de *gaine*, *gargue*, etc.

d) Les calques morphologiques permettent de construire un mot sur le modèle d'un autre. Ainsi à partir de *montjoie* on fait un *mathegaudie : mathe* et *mont* sont en effet synonymes au sens de « tas », « réunion » et *gaudie* déverbal de *gaudir* est un mot bien attesté au sens de « joie ».

e) Les croisements morphologiques combinent en une seule forme deux homonymes ou paronymes (quasi homonymes); sous forme d'un « mot-valise » : *saupiquer* représente *sceau piquer* + *saut piquer* + *saupiquer ; spelicans* est le produit du croisement entre *pelicans* et *espelucants*, etc.

2° A la dérivation morphologique correspond la dérivation sémantique; les deux procédés étant d'ailleurs employés conjointement dans la plupart des cas.

a) La métaphore simple à partir de sémantismes traditionnels : « mettre en prison » = « duper » et réciproquement; « poutre, branche, bâton » = « pénis ».

b) L'analogie synonymique permet d'attribuer à un synonyme des sens secondaires de l'étymon, sens que le synonyme ne possède pas dans la langue commune. Ainsi *mate* est synonyme de *assemblée* au sens de « tas de foin » et il prend par extrapolation synonymique le sens secondaire « réunion de gens ». C'est là un des procédés fondamentaux de notre jargon.

c) L'analogie homonymique attribue à un mot le sens (ou un des sens) de son homonyme. Ainsi un *seigneur* est conçu comme quelqu'un ou quelque chose qui *seigne*, signe, appose un sceau et donc « coïte ».

d) L'analogie homosynonymique combine les deux précédentes : de *seigneur* « coïteur » le sens est étendu au synonyme *sire*.

e) Les calques sémantiques refont des locutions figées dans la langue commune : ainsi *il vous en pend au nez* « vous êtes en danger » devient *vous estes rouppieux*, « vous avez la roupie ou goutte qui pend au nez »; *il risque de vous en cuire* devient *tost serez ruppieux*, « vous aurez la rupe ou gale », etc.

Le procédé est, en fait, une sorte de métasémie régressive.

f) Le croisement sémantique combine les sens de deux formes morphologiquement croisées (cf. *supra*). Ainsi la *moe* est à la fois « fellation prolongée » et la « grimace » qui en résulte.

La combinaison des deux idées peut se faire en synthèse (XY) comme dans ce dernier cas ou en analyse (X + Y), la *moe* « fausse monnaie » étant suivie de la « grimace » sur le gibet.

Ce code primaire, qui n'est autre que le jargon des Coquillards, fournit la première version. Cette dernière est alors recodée aux deux autres niveaux par un système d'équivalences entre les trois situations qui ont en commun la *duperie* ou exploitation des gogos. Ce code est construit à partir de l'idée de « possession » et exploite les possibilités métaphoriques de ce concept, telles qu'il les trouve dans la langue commune.

En effet le malfaiteur, la dupe, l'amant mystifié sont également « pris », « attrapés », « possédés », « mis dedans » (idée de prison); ils sont également « dupés », « refaits » (idée de tricherie); ils sont également « foutus », « baisés », etc. (idée de possession érotique). Ces trois idées et le vocabulaire qui en découle à chaque niveau, échangent leurs valeurs dans la langue commune.

Chacun des mots de ce champ lexical assume donc les trois sens dans le texte. Sur cette première clé est greffé un système d'équivalences : *sergent* équivaut à *tricheur*, *question* à *partie de cartes*, *pendaison* à *lessivage du joueur*, etc.

Un mot comme *sécher*, *séchoir*, *séchage*, désigne en A la pendaison et le gibet où sèche le pendu; en B la « mise à sec » du joueur pour qui la partie est ainsi terminée; en C, l'« assèchement » de l'amoureux qui se trouve, selon l'expression moderne, « épongé ».

En possession des règles du code, nous pouvons maintenant aborder le texte.

Pour nous résumer, on notera :

— que les mots de jargon n'existent pas en français (à moins qu'ils ne soient entrés ultérieurement dans la langue comme *dupe*, *niais*, etc.);

— que, toutefois, ils se rattachent directement au français par des procédés déterminés de dérivation morphologique ou sémantique (et souvent les deux combinés);

— que le problème est d'identifier l'étymon, c'est-à-dire le mot français d'où est tiré le terme jargonnesque, étymon qui est un mot simple, bien attesté en moyen français (XIV^e^-XVI^e^ s.) et qui est souvent un terme dialectal. Parmi les dialectes auxquels puise notre jargon, on relèvera l'importance des parlers de l'Est dans une région qui englobe la Franche-Comté et la Lorraine avec des prolongements savoyards au sud, et surtout picardo-wallons au nord.

Ajoutons que ces mots jargonnesques doivent s'insérer dans les structures d'un système qui les intègre compte tenu de leurs règles de dérivation et des contraintes historiques et chronologiques auxquelles ils sont subordonnés.

C'est la reconstruction de ce système qui est l'objet du présent ouvrage et nous en donnerons une description dans notre conclusion.

Auparavant, toutefois, il nous faut étudier le texte. Mais le lecteur ne perdra pas de vue que nos conjectures — tout en satisfaisant aux conditions du contexte — trouvent leur justification dans le système qui l'a engendré.

PREMIÈRE PARTIE

BALLADES DE LA COQUILLE

En première lecture — au niveau de ce que nous appelons la version A — Villon s'adresse aux Compagnons de la Coquille dans leur métier de larrons, de faussaires, de pipeurs, etc.

Chaque ballade est dédiée à une spécialité. La première aux *froarts*, « casseurs »; la seconde aux *rueurs* ou « meurtriers »; la troisième aux confrères victimes des *spelicans* qui sont des taverniers travaillant en complicité avec la police; la quatrième aux *saupicquez* qui relèvent les empreintes des serrures; la cinquième aux *joncheurs* ou « hommes de police affiliés à la pègre »; la sixième, enfin, aux *gaudissarts* ou « blanchisseurs de monnaie » qui pratiquent différentes escroqueries à la monnaie, à l'exclusion de la frappe de fausse monnaie.

Les six ballades constituent un même conseil de fuite : « Abstenez-vous », dit le poète, « et fuyez les sergents qui vous mettront en prison, vous enverront sur le banc de la question et finalement au gibet ».

Ce niveau A est le plus clair; celui où tous les mots de jargon — tels qu'ils nous sont parvenus — sont pris dans leur sens propre. Celui aussi, où la dérivation jargonnesque à partir des étymons de la langue commune est la plus simple.

Enfin, ces textes sont autobiographiques. On y retrouve des allusions fort claires à la vie de Villon, telle que nous la connaissons. D'autre part ce sont souvent des doublets jargonnesques de passages du *Testament*.

Ainsi, la première ballade s'adresse aux « forceurs de portes » que nous savons être une spécialité du poète et sa première strophe est une réplique de la *Ballade des Pendus*.

La deuxième est un démarquage de la *Belle leçon aux enfans perduz* (*Testament*, v. 1668-1691). C'est une mise en garde

contre le *ruage* ou « meurtre au cours d'une échauffourée » et un rappel du sort de Colin de Cayeux et de Régnier de Montigny qui — moins heureux que Villon en pareille circonstance — ont été pendus après que leur appel eut été rejeté.

Si le sujet de la troisième ballade n'a pas laissé de traces, au moins apparentes, dans le *Testament*, celui de la quatrième, en revanche, est une allusion au vol du Collège de Navarre et à la délation de Guy Tabarie, l'un des complices.

La cinquième est un appel aux policiers marrons auxquels est consacrée toute une partie du *Testament* (v. 1070-1157).

Quant à la sixième, elle est consacrée aux *esteveurs* « escroqueurs de monnaie »; et si nous ne savons rien de Villon à cet égard, au moins est-il confirmé que Colin de Cayeux s'était rendu coupable de « plusieurs estèves »; d'autre part le procès de Dijon relate que plusieurs des inculpés furent bouillis pour faux-monnayage; ce qui est le leitmotiv de la ballade.

On trouvera tout au long de ces textes plusieurs passages référents à la *question* qui en est un des thèmes principaux.

Voici deux descriptions du *chevalet* ou banc de la question et des *tréteaux* sur lesquels était donnée la question par l'eau; question à laquelle nous savons que le poète a été soumis.

« Le chevalet est un ancien instrument de torture consistant en une sorte de cheval de bois, à dos très aigu, sur lequel on asseyait le patient les pieds chargés de poids très lourds ou attachés à des cordes que l'on enroulait progressivement sur un treuil.

« Il n'y a pas longtemps la salle des archives du département de Tarn-et-Garonne a été enrichie d'un monument qui a son prix : c'est un magnifique spécimen des *chevalets* en usage sous l'ancienne législation française. Cet instrument a été exhumé du fond de la prison de Montauban, où il était resté enfoui pendant bien des années. Il se compose d'une pièce de bois de chêne — longue de 3 m 45, large de 0 m 45, épaisse de 0 m 12 — reposant sur quatre énormes pieds à 0 m 75 du sol. Le patient était couché sur cette pièce de bois, où l'on remarque dix trous espacés — dont huit de forme ronde et deux de forme longitudinale — destinés à recevoir les cordes et la courroie à l'aide desquelles son corps était lié et fixé dans un état de complète immobilité. A l'une des extrémités se trouve un fort crampon de fer, muni de deux trous, où passait la corde qui attachait les pieds; à 0 m 25 à peu près de ce crampon, le bas des jambes de la victime était engagé dans un madrier pourvu de deux trous, et s'ouvrant à la façon

d'un livre, pour donner passage aux jambes, après quoi il était solidement vissé. A l'extrémité opposée du chevalet, on aperçoit un cric fait à peu de chose près, dans le genre de ceux dont se servent les camionneurs pour assujettir leur chargement à l'aide d'une corde; c'est à ce cric que correspondaient les deux bouts de la corde dont chacune des mains du supplicié se trouvait préalablement liée. Il suffisait alors d'imprimer un mouvement au cric, à l'aide d'un tourniquet en fer, qui y est adapté, pour tendre les cordes et disloquer, en les déchirant, les membres du patient. D'après des procès-verbaux de torture qui existent encore en assez grand nombre, il paraît que cette tension s'opérait graduellement, et presque toujours de trois crans en trois crans, les cordes ayant été tendues par l'exécuteur des hautes œuvres avant de commencer cette infernale opération. Chaque cran offre la dimension de 13 mm 5 et il résulte de documents authentiques que certains accusés ont été ainsi tirés jusqu'au vingt-sixième cran. » (Larousse XIX^e^.)

Voici maintenant une description du supplice que nous continuons à emprunter au Larousse du XIX^e^ sous l'article *question* :

« Ce fait ledit Pierre Delluque a été déshabillé par l'exécuteur de la haute justice et mis sur le banc de la question où il a été attaché, par les bras et par les pieds, à un crochet de fer fixé à l'une des extrémités dudit banc, et celles des bras à un autre crochet de fer fixé à un tour ou cylindre placé à l'autre extrémité, à chaque bout duquel est un cric dont les crans ont six lignes de longueur chacun (environ 1 cm 1/2). Et ayant réitéré audit Pierre Delluque le serment de dire la vérité, avons ordonné audit exécuteur de bien tendre les cordes où sont attachés les bras et les jambes dudit Pierre Delluque.

« Ensuite ledit exécuteur a fait tourner, par notre ordre, ledit cylindre de trois crans et nous avons interrogé ledit Pierre Delluque sur tous les faits qui ont amené sa condamnation, lequel a répondu n'avoir jamais commis aucun vol et n'avoir point de complices.

« Et ayant fait tourner de trois crans de plus, et ledit Pierre Delluque, interrogé sur les faits susdits a répondu n'être complice d'aucun vol.

« Et ayant encore fait tourner de trois crans, et ledit Pierre Delluque, interrogé sur les faits sus-mentionnés a répondu nous avoir dit la vérité.

« Et ayant fait tourner de trois crans de plus et ledit Pierre

Delluque, interrogé sur les susdits, a répondu que, si nous le faisions relâcher, il nous dirait la vérité.

« Sur quoi, le susdit exécuteur ayant par notre ordre relâché ledit Pierre Delluque, l'avons interrogé de nouveau de nous déclarer quels sont les vols et autres délits qu'il a commis depuis qu'il est sorti des galères; quels sont ses complices; s'il n'a commis le vol d'une jument à Rouset; si ladite jument n'a pas été conduite, par lui ou par quelqu'un de ses complices, dans la métairie de Brousse, à Belfort.

« A répondu qu'il nous avait dit la vérité et qu'il n'a jamais commis de vol, seul ou accompagné.

« Sur quoi, ayant ordonné au susdit exécuteur de tendre de nouveau les cordes au même point qu'elles étaient avant de faire relâcher ledit Pierre Delluque, avons fait tourner de trois crans, et ledit Pierre Delluque, interrogé sur les faits susmentionnés, n'a répondu que par de grands cris.

« Et ayant fait tourner de trois crans de plus, ledit Delluque interrogé sur les faits susdits a répondu que le diable l'emportât en corps et en âme s'il était complice d'aucun vol.

« Et ayant fait tourner de trois crans de plus, et ledit Delluque interrogé sur les faits susmentionnés, n'a rien répondu.

« Sur quoi, nous avons appelé les sieurs Mercadier, père et fils, chirurgiens jurés, que nous avons nommés pour être présents à la *question* dudit Delluque et prévenir les accidents qui auraient pu lui survenir, lesquels dûment assermentés, après avoir examiné l'état dudit Delluque, nous ont rapporté que, le mouvement de sa poitrine étant déjà intercepté, il était en danger d'être étouffé s'il n'était relâché pour quelques instants; sur lequel rapport nous avons fait relâcher ledit Delluque qui, ayant repris ses sens par le secours des eaux spiritueuses que lesdits sieurs Mercadier lui ont fait prendre, et interrogé sur les faits susdits, a répondu et toujours dénié être complice d'aucun vol.

« Et ayant fait tendre de nouveau les cordes au même point qu'elles étaient ci-devant, nous avons fait tourner ledit cylindre de deux crans, et ledit Delluque interrogé sur les faits susdits, n'a répondu que par de grands cris.

« Et ayant fait tourner de deux crans de plus, et ledit Delluque interrogé sur les faits susmentionnés, n'a non plus rien répondu.

« Et les susdits chirurgiens, ayant examiné de nouveau l'état du susdit Delluque, nous ont rapporté que le mouvement du diaphragme était intercepté par le tiraillement des nerfs; que le pouce de la main droite dudit Delluque avait été emporté